

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 juillet 2022

N° 2022 / 051

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 13 juillet 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGONIN, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, David GEAY, Sandrine NICOD, Benoit COLIN, Cindy PERY, Serge LACROIX, Laurence MAS, Cindy PERY

Excusés : Bahadir GUZEL donne pouvoir à Lauriane DAVID, Nathalie SAULNIER donne pouvoir à Cindy PERY, Pierre GRANDCLEMENT donne pouvoir à Grégoire LONG, Marie-Christine MOREL donne pouvoir à Benoit COLIN, Didier BERREZ donne pouvoir à Laurence MAS

Le secrétariat a été assuré par :

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 16
Nombre de Membres présents : 14	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 3

Objet : ILOT MUSEE – Rue Anatole France - Place de l'école - parvis et franges du musée du jouet - opération jardins / Résultat de la consultation des entreprises / Attribution des lots

- Considérant le projet d'aménagement des abords du musée du jouet et des écoles et l'opération Jardins (fiches action ORT –AX 1-6, AX 5-1, AX 5-2 et AX5-3 et fiches action contrat Région BFC n°5-6-7-10) ;
- Vu la délibération n°2021-85 du Conseil Municipal du 13 décembre 2021 adoptant le projet d'aménagement des abords du musée du jouet et des écoles et l'opération Jardin établi par l'équipe de maîtrise d'œuvre « Chardon Paysages » ainsi que le plan de financement prévisionnel ;
- Vu la délibération n°2022-035 du Conseil Municipal concernant la réouverture du Murgin dans le cadre de cette opération globale
- Considérant la consultation engagée selon la procédure adaptée (articles R-2123-1 à R2123-8 du Code de la Commande Publique),
- Considérant les résultats de cette consultation et l'analyse des offres ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

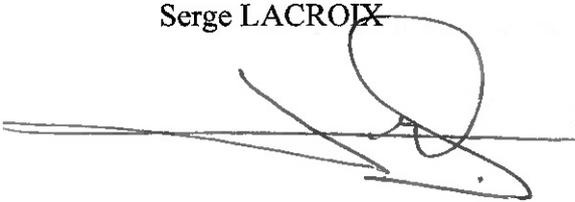
- DECIDE d'attribuer les lots suivants :

Lots	Entreprises	Montant en € HT
Lot n°1 – Travaux de voirie et réseaux divers	COLAS France ETABLISSEMENT SJE – 301 route de Chilly, 39570 Messia-sur-Sorne	267 999,97 €
Lot n°3 – Aménagement du lit du ruisseau et des berges (réouverture du bief du Murgin)	SAS FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT (FCE) Le Mont - 25270 LEVIER	71 808,06 €
Lot n°4 – Aménagements paysagers	SAS FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT (FCE) Le Mont - 25270 LEVIER Entreprise BALLAND 813 Av. Léon Blum - 01500 AMBERIEU EN BUGEY	256 571,80 €
Lot n°5 – Création de carports (abri voitures)	SAS FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT (FCE) Le Mont - 25270 LEVIER	80 250,00 €

- **DECIDE** de déclarer le lot n°2 – Maçonnerie du lit du ruisseau et des berges (réouverture du bief du Murgin) infructueux dans la mesure où aucune offre n'a été réceptionnée pour ce lot ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer le marché et toutes pièces à intervenir sur ce dossier et à relancer une consultation pour le lot n°2 infructueux.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et délibéré.....

Le secrétaire de séance
Serge LACROIX

Le Maire
Grégoire LONG
